



Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donné par la soussignée, que la Municipalité de Saint-Gervais requiert des soumissions pour :

DÉVELOPPEMENT LAPIERRE – PHASE 3 – AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE

Par le présent appel d'offres, la Municipalité de Saint-Gervais demande des soumissions pour l'ajout d'infrastructures d'eau potable, d'égouts et de voirie sur deux nouvelles rues d'environ 530 mètres pour la création de 49 lots supplémentaires.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour un montant équivalent à 10 % du montant total de la soumission (toutes taxes incluses). La garantie de soumission doit être sous forme d'un cautionnement de soumission établi au nom de la Municipalité de Saint-Gervais ou par une lettre de garantie irrévocable. De plus, les soumissions doivent être accompagnées de tous les documents requis dans l'appel d'offres.

Les documents de soumissions sont disponibles sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à compter du 9 mars 2022 à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant au 1-866-669-7326.

Les soumissions doivent être présentées sur le formulaire de soumission fourni et transmises dans une enveloppe scellée, sans identification du soumissionnaire, portant la mention « **Soumission – DÉVELOPPEMENT LAPIERRE – PHASE 3 – AQUEDUC, ÉGOUTS ET VOIRIE** ». Les soumissions devront être reçues au bureau de la Municipalité de Saint-Gervais au 150, rue Principale, Saint-Gervais Québec, **au plus tard le 29 mars 2022, avant 10h.**

L'ouverture publique des soumissions se déroulera peu après 10 h, le jour même, à la salle du conseil municipal. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer que son offre soit livrée à temps et au lieu mentionné dans les présentes. **L'adjudication du contrat, devrait avoir lieu, le cas échéant, lors de la séance ordinaire** à être tenue le 5 avril 2022.

La Municipalité de Saint-Gervais ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

Dans l'éventualité où les mesures sanitaires étaient toujours en vigueur lors de l'ouverture des soumissions, la personne désirant y assister doit attendre à l'extérieur après avoir déposé l'enveloppe à la réception avant l'heure limite exigée ci-haut. Une place sera alors assignée à la personne désirant être présente.

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur le formulaire de soumission fournie avec les documents de soumission disponible sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) à l'adresse suivante www.seao.ca à compter du 9 mars 2022.

Toute question ou tout commentaire devra être transmis par courriel au responsable de l'appel d'offres à dg@saint-gervais.ca avant le 25 mars 2022. Toute question ou demande de clarification reçue après cette échéance ne recevra aucune réponse.

DONNÉ À SAINT-GERVAIS
CE 9 MARS 2022

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

